

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

SALLE POLYVALENTE DE Halloy

IL VOUS EST INTERDIT :

- 1- d'apporter une modification quelconque aux installations existantes (Aménagements intérieurs, circuits électriques, dégagements, circulation).
- 2- d'utiliser ou d'apporter des feux nus (flammes de toutes sortes, pétards, etc...).
- 3- de stocker, distribuer ou employer des produits explosifs, toxiques ou liquides inflammables.
- 4- de diminuer, de barrer ou de dissimuler tous dégagements et issues de secours qui devront en toutes occasions, être strictement libres de tout encombrements, et en particulier d'objets mobiles tels que tables, chaises, etc...
- 5- de laisser stationner des véhicules devant l'entrée du parking afin de laisser le libre accès aux véhicules de secours.
- 6- de laisser pénétrer un nombre de personnes supérieur à celui pouvant être admis dans les conditions normales de sécurité, à savoir 150 personnes.
- 7- il est strictement interdit d'allumer des feux à l'extérieur de la salle.

EN CAS D'INCENDIE :

- 1- Alerte le public en actionnant un déclencheur manuel et évacuez toutes les personnes présentes dans la salle dans le calme.
- 2- Alerte les secours au moyen du téléphone fixe mural à votre disposition dans la cuisine à droite du four.
- 3- Assurez-vous qu'aucune personne ne se trouve bloquée en inspectant si possible les wc, la salle, la cuisine et l'arrière-cuisine.
- 4- Trois extincteurs se trouvent à votre disposition et doivent être utilisés sans prendre de risques inconsidérés et comme indiqués sur ceux-ci :
Emplacements : 1 extincteur se trouve à côté de la porte d'entrée dans la cuisine
1 extincteur se trouve à côté de la porte de l'entrée principale
1 extincteur se trouve dans la salle côté parc
- 5- Réunissez tout le monde loin du sinistre, sur un même endroit, sans gêner l'accès au bâtiment et au poteau d'incendie se trouvant dans la rue.
- 6- Prévoyez une personne pour accueillir les secours.